

au Fonds du Commonwealth pour le développement technique.

Le 7 août, le premier ministre a été l'hôte d'une soirée de gala au Centre national des Arts. Le programme de la soirée a été assuré par la troupe de danseurs des Feux Follets.

Au cours de la Conférence, le premier ministre et le secrétaire général du secrétariat du Commonwealth, M. Arnold Smith, ont donné tous deux des réceptions en l'honneur des chefs de délégation et des représentants de la presse.

Communiqué final

Les extraits suivants sont tirés du Communiqué final émis à la clôture de la réunion le 10 août:

* * * *

Au cours d'un échange de vues franc et détendu relativement aux tendances qui se dessinent dans le monde, les Chefs de gouvernement ont examiné les changements dans les relations entre les puissances ainsi que leurs conséquences aux plans politique et économique, en particulier pour les pays du Commonwealth. Ces échanges de vues ont porté sur les questions suivantes: l'évolution des relations entre les États-Unis, l'Union soviétique et la Chine; les problèmes de sécurité dans les diverses régions; l'apparition de nouveaux pôles de puissance économique; la poursuite des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère et la nécessité d'un traité d'interdiction générale ainsi que d'un désarmement généralisé et total, soumis à un contrôle international réel; la situation au Moyen-Orient et dans le Sud-Est asiatique; la création d'une zone de paix dans l'océan Indien et la situation en Afrique du Sud, plus particulièrement en Rhodésie.

Tout en se félicitant de la détente dans la situation internationale, ils ont cependant noté les zones de tension qui continuent à faire peser une menace sur la paix et la sécurité internationales ainsi que l'écart croissant entre les pays riches et les pays pauvres et ils ont reconnu la nécessité d'un esprit de détente dans toutes les relations internationales. En raison des changements qui se sont produits progressivement par suite des modifications des relations entre les puissances, les Chefs de gouvernement ont insisté sur l'urgence des problèmes posés à la com-

Nouvelle formule de contribution au Fonds de coopération technique

Le montant des contributions du Canada au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT) sera fonction du montant de celles des pays du Commonwealth en voie de développement. Cette formule donnera une plus grande souplesse à l'activité du FCCT et incitera les pays en voie de développement à accroître leur contribution au Fonds.

Selon la nouvelle formule, le Canada avancera au Fonds 200 p. cent des engagements prévus de la part des pays du Commonwealth en voie de développement. On procédera ainsi chaque année, et la contribution du Canada sera rajustée annuellement pour tenir compte des fluctuations dans les sommes effectivement reçues. Pour les trois premières années, la contribution canadienne sera plafonnée à trois millions de dollars par an. Si les contributions des pays en voie de développement sont suffisamment élevées pour justifier une contribution supérieure à ce plafond, le Canada est tout à fait disposé à envisager le relèvement de sa contribution maximale.

A l'heure actuelle, le Canada fournit 40 p. cent du budget du FCCT. Cette année, sa contribution atteindra environ 1.3 million de dollars et la nouvelle formule permettra de l'augmenter considérablement.

Le fonds du Commonwealth pour la coopération technique a été créé en 1971 pour favoriser des projets d'assistance technique dans les pays du Commonwealth en voie de développement. Ces projets se regroupent en trois programmes:

- le programme général d'assistance technique, qui englobe les programmes économiques et sociaux, dont la planification, la statistique, le tourisme, le transport et l'administration publique;
- le programme d'éducation et de formation;
- le programme d'expansion des marchés d'exportation, qui assure l'aide technique orientée vers l'expansion des exportations et permet de faire des analyses du marché et des études sur l'expansion commerciale.

munauté mondiale par l'instabilité économique et monétaire. En recherchant les solutions possibles à ces problèmes politiques et économiques à la lumière de l'évolution des relations entre les puissances, on a constaté que les États autres que les grandes puissances, peuvent ainsi influencer sur la marche du monde, contribuer à l'établissement de la paix et de la sécurité, éviter l'établissement de sphères d'influence, contribuer à l'établissement d'un régime de justice sociale, au progrès économique et à l'harmonie entre les races dans un monde toujours plus interdépendant.

La consultation et la coopération au sein du Commonwealth, association libre à l'échelle mondiale et à laquelle ne participe aucune superpuissance, peuvent contribuer grandement à une meilleure compréhension au plan international et à une meilleure recherche de solutions aux problèmes économiques. C'est pourquoi les Chefs de gouvernement ont insisté sur la valeur d'un renforcement de la coopération effective entre les pays membres, à la fois au

plan mondial et à l'échelon régional, et sur la nécessité de participer aux travaux des autres organisations et groupements afin de permettre aux pays, même les plus modestes, de dire leur mot sur la scène internationale, d'augmenter leur niveau de vie et d'améliorer la qualité de la vie pour tous leurs citoyens.

Les Chefs de gouvernement ont pris note des progrès réalisés, depuis la Conférence de Singapour, au sujet de la proposition visant à l'établissement d'une zone de paix dans l'océan Indien. Les participants à la Conférence de Singapour avaient unanimement reconnu les avantages que représenterait la garantie de la paix et de la stabilité dans cette région. Les Chefs de gouvernement ont aussi pris note de la constitution d'un comité *ad hoc* des Nations Unies pour l'examen de cette proposition et expriment l'espoir que les délibérations du comité recevront la collaboration et l'assistance de tous les États intéressés et favoriseront l'application de cette proposition.

Les Chefs de gouvernement se sont